

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 6 juin 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 5 juin 2017** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Gerald Badger Monsieur Eric Courteau
 Monsieur Claude Gendron Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Monsieur David Jr. Crack est absent et son absence a été motivée.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

2017-091 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y retirant le point 8.4 et en y ajoutant les points numéro 8.17 et 8.18, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 De la session régulière du 1^{er} mai 2017
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Dérogation mineure – rue Du Boisé
 - 5.2 Demande d'autorisation à la CTPAQ pour aliéner une partie de terrain pour agrandir la superficie de terrain de la Ferme Podlait
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Adoption de règlement et dispense de lecture (s/o)
8. Affaires nouvelles et suivis
 - 8.1 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés – Autorisation de signature
 - 8.2 Approbation du devis de soumission pour les travaux d'asphalte chaud sur une partie du chemin De la Rivière et autorisation d'envoi
 - 8.3 COPERNIC – Adhésion 2017-2018
 - ~~8.4 Assurances MMQ – Cyberrisques~~
 - 8.5 Chambre de commerce de la Région de Richmond – Demande de contribution financière pour le « Wolfe BBQ Fest »
 - 8.5.1 BBQ Fest – Achat de 6 billets pour le souper spectacle
 - 8.6 Aide aux sinistrés des inondations
 - 8.7 Feux d'artifice de la Saint-Jean-Baptiste – Demande de contribution
 - 8.8 Journal L'Étincelle – Publication pour la semaine de la municipalité
 - 8.9 Approbation du devis de soumission pour les travaux d'asphalte chaud sur les rues De La Colline et Des Hauts-Bois ainsi que l'autorisation d'envoi
 - 8.9.1 Demande de subvention à notre députée pour des travaux d'asphaltage sur les rues De la Colline et Des Hauts-Bois
 - 8.9.2 Utilisation du surplus accumulé pour la balance des coûts entre la subvention de la députée et des coûts réels des rues De La Colline et Des Hauts-Bois
 - 8.10 FQM – Résolution municipale pour accélérer l'adoption du projet de loi no 122
 - 8.11 Résolution pour reporter l'entente des Loisirs et l'entente PMU
 - 8.12 Appui aux ambulanciers de la Région de Richmond
 - 8.13 Regroupement Val en Forme – Demande d'appui
 - 8.14 Acceptation de l'offre de proposition pour les terrains de la rue Du Boisé et autorisation de signature pour le maire et la directrice générale
 - 8.15 Suzanne Boucher – Nouvelles attributions de tâches, nouvel horaire et augmentation salariale
 - 8.16 Journal l'Étincelle – Offre de publication pour la Fête Nationale, Confédération et Festival du papier
 - 8.17 Infotech – Achat d'une banque d'heures
 - 8.18 Varia
9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
10. Période de questions pour le public
11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : 3 juillet 2017

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2017-092 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mai 2017 soit adopté tel que présenté, en y apportant une correction à la résolution numéro 2017-088, dernier paragraphe, pour lire : Chemin De la Vallée.

PRÉSENTATION DE MONSIEUR NORMAND LÉONARD

Présentation de monsieur Normand Léonard, représentant du Groupe Verre-Vert de Cleveland, sur la problématique du recyclage du verre. Ce point sera discuté lors du prochain atelier de travail.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

2017-093 DIVERS COMITÉS

2017-093-1 DÉROGATION MINEURE – RUE DU BOISÉ

ATTENDU QUE le règlement de lotissement de la municipalité, numéro 448, article 5.10, exige une marge avant minimum de 50 mètres ;

ATTENDU QUE l'arpenteur-géomètre, monsieur Martin Plourde, a déposé un projet de lotissement le 24 mars 2017, de sa minute 2329 et que trois lots démontrent une non-conformité pour la marge avant;

ATTENDU QUE la demande consiste à régulariser la marge avant de 48 mètres du lot numéro 6085255, de 43,66 mètres du lot 6085259 et de 43,65 mètres du lot 6085260, tous situés dans la zone RU1 du nouveau développement de la rue Du Boisé;

ATTENDU QUE le comité de consultation d'urbanisme (CCU) recommande aux membres du conseil d'accepter les dérogations mineures de ces trois lots;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gerald Badger, appuyé par monsieur Claude Gendron et résolu d'accorder les dérogations mineures des lots 6085255, 6085259 et 6085260, tous situés dans le nouveau développement de la rue Du Boisé, zone RU1, afin de régulariser la marge avant de ces lots.

Les mesures sont donc régularisées.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2017-093-2 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR ALIÉNER UNE PARTIE DE TERRAIN POUR AGRANDIR LA SUPERFICIE DE TERRAIN DE LA FERME PODLAIT

ATTENDU QUE Marek Pasche et madame Nadia De Courval sont propriétaires du 167 chemin St-Cyr, numéros de lots 5 535 881, 5 535 888 et 5 535 889, cadastre de Cleveland;

ATTENDU QUE les propriétaires de la Ferme Podlait s.e.n.c., souhaitent acquérir de monsieur Marek Pasche et madame Nadia De Courval, une parcelle de terre connue et désignée comme étant le lot 5 535 881, ayant une superficie de 3,8440 hectares;

ATTENDU QUE le lot 5 535 881 est adjacent à la propriété de la Ferme Podlait s.e.n.c. qui est connu comme étant le lot 4 835 101, cadastre de Danville et que les propriétaires font les foins sur ce lot depuis plusieurs années parce qu'ils croyaient de bonne foi en être propriétaire;

ATTENDU QUE monsieur Pasche et madame De Courval ont convenu de procéder à la cession de ce lot, une fois l'autorisation de la CPTAQ obtenue, puisque les cédants conserveront un droit de propriété sur leur propriété située de l'autre côté du chemin, soit le lot 5 535 889;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Johnny Vander Wal, appuyé par monsieur Gerald Badger et résolu d'appuyer la demande d'autorisation de Marek Pasche auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation du lot 5 535 881, ayant une superficie de 3,8440 hectares, puisque le lot conservera son utilisation à des fins agricoles et que le tout est conforme à la réglementation municipale.

2017-094 FINANCE

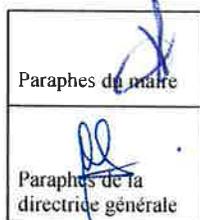
2017-094-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu que les comptes à payer au montant de 69 811,51\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant les factures du Groupe HBG au montant de 5 999,78\$ et de Deloitte s.e.n.c.r.l. au montant de 2 402,98\$.

2017-094-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Claude Gendron, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 115 558,91\$ et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 1 350,00\$ le tout tel que présenté aux membres du conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2017-094-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Monsieur Claude Gendron déclare son conflit d'intérêts et se retire de l'approbation de ces dépenses puisqu'il est question du paiement des salaires, des déductions à la source et des dépenses d'emploi pour sa conjointe dans cette liste de comptes.

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger résolu que les frais de déplacements au montant de 356,36\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires pour le mois de mai 2017 au montant de 14 460,87\$ et les déductions à la source du mois d'avril 2017, au montant de 10 441,50\$.

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2017-095 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE POUR LES SERVICES AUX SINISTRÉS – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE les municipalité locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la loi sur la sécurité civile (L.R »Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q,C.C-19), le code municipal (L.R.Q., C.C-27);

ATTENDU QUE les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres.

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire.

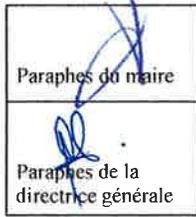
ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles.

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre.

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministre de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu:

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



DE renouveler l'entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés pour une période de trois (3) ans, et de s'engager à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente comme suit :

- 2017-2018 : 0,16\$ per capita, ce qui représente 254,40\$ pour la période 2017-2018
- 2018-2019 : 0,16\$ per capita
- 2019-2020 : 0,16\$ per capita

L'entente débutera le 15 août 2017 et se terminera le 14 août 2020.

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat avec la Croix-Rouge.

2017-096 APPROBATION DU DEVIS DE SOUMISSION POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE CHAUD SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE ET AUTORISATION D'ENVOI

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu d'accepter le modèle du devis de soumissions pour les travaux d'asphalte chaud sur une partie du chemin De la Rivière, tel que présenté par la directrice générale et de l'autoriser à procéder à l'envoi des demandes de soumission sur invitation.

2017-097 COPERNIC – ADHÉSION 2017-2018

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'autoriser l'adhésion 2017-2018 au coût de 75\$ avec COPERNIC.

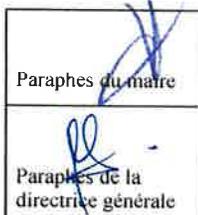
ASSURANCES MMQ – CYBERRISQUES

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

2017-098 CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION DE RICHMOND – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE « WOLFE BBQ FEST »

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu de verser à la Chambre de commerce de la Région de Richmond une contribution financière de mille dollars (1000\$) dans le cadre du « Wolfe BBQ Fest ». Que cette dépense non prévue au budget soit puisée dans le poste « Dons-Divers ».

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2017-099 CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION DE RICHMOND – ACHAT DE 6 BILLETS POUR LE SOUPER SPECTACLE DE « BBQ FEST »

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu de faire l'achat de 6 billets pour le souper spectacle du BBQ Fest, au coût de 75\$ chacun. Que cette dépense non prévue au budget soit puisée dans le poste « Frais de représentation des élus 02-110-00-610 ».

2017-100 AIDE AUX SINISTRÉS DES INONDATIONS

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu de verser un montant de 160\$ à la Croix Rouge, représentant 0,10\$/per capita, pour venir en aide aux sinistrés des inondations printanières au Québec. Que cette dépense non prévue au budget soit puisée dans le poste « Dons-Divers ».

2017-101 FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES FEUX D'ARTIFICE

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu de faire un don de 100,00 \$ à la Corporation de développement économique de Richmond (ou C.D.E.R.) pour les feux d'artifice de la Saint-Jean-Baptiste qui se tiendront le 24 juin 2017 à 22h00, dans la Ville de Richmond.

Que cette dépense soit payée avec le poste budgétaire « Dons divers ».

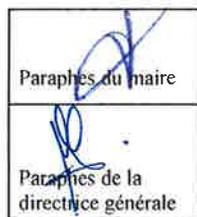
----- JOURNAL L'ÉTINCELLE – PUBLICATION POUR LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de publication pour la semaine de la municipalité.

2017-102 APPROBATION DU DEVIS DE SOUMISSION POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE CHAUD SUR LES RUES DE LA COLLINE ET DES HAUTS-BOIS AINSI QUE L'AUTORISATION D'ENVOI

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'accepter le modèle du devis de soumission pour les travaux d'asphalte chaud sur les rues De La Colline et Des Hauts-Bois, tel que présenté par la directrice générale et de l'autoriser à procéder à l'envoi des demandes de soumission par invitation.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2017-103 DEMANDE DE SUBVENTION À NOTRE DÉPUTÉE POUR DES TRAVAUX
D'ASPHALTAGE SUR LES RUES DE LA COLLINE ET DES HAUTS-BOIS**

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland désire effectuer des travaux d'asphaltage, d'une distance de 100 mètres, sur la rue De La Colline et de 100 mètres sur la rue Des Hauts-Bois;

ATTENDU QUE ces travaux représentent la somme de 43047\$, pour les 200 mètres d'asphalte sur ces deux rues;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu de faire une demande d'aide financière auprès de notre députée, madame Karine Vallières, pour les travaux d'asphalte sur les rues De la Colline et Des Hauts-Bois.

**2017-104 UTILISATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LA BALANCE DES COÛTS
ENTRE LA SUBVENTION DE LA DÉPUTÉE ET DES COÛTS RÉELS DES RUES
DE LA COLLINE ET DES HAUTS-BOIS**

ATTENDU QUE des travaux d'asphalte chaud seront effectués sur les rues De la Colline et Des Hauts-Bois;

ATTENDU QUE la municipalité a été avisée qu'une subvention probable de 30000\$ sera versée par notre députée Karine Vallières;

ATTENDU QUE les coûts d'asphaltage pour les rues De la Colline et des Hauts-Bois s'élèvent approximativement à 43047\$;

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser l'utilisation du surplus accumulé pour payer la balance de cette dépense. Si la municipalité se retrouve avec des excédents à la fin de l'année financière 2017, cette dépense sera remboursée à même le budget de l'année financière 2017.

**2017-105 FQM – RÉSOLUTION MUNICIPALE POUR ACCÉLÉRER L'ADOPTION DU
PROJET DE LOI NO 122**

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT QU' avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



CONSIDÉRANT QUE la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu :

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER que soit retirée de cette loi, l'augmentation du plafond des montants autorisés pour les contrats de gré à gré à 100000 dollars. **DE CONSERVER**, le montant actuel, soit 25000 dollars;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 (à l'exception de l'augmentation du montant des contrats gré à gré), afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

QUE copie de cette résolution soit transmise à la Fédération Québécoise des municipalités, ainsi qu'à notre députée, Madame Karine Vallières

2017-106 RÉSOLUTION POUR REPORTER L'ENTENTE DES LOISIRS ET L'ENTENTE DU PLAN DES MESURES D'URGENCE

ATTENDU QUE l'entente des Loisirs de Richmond et l'entente des plans de mesures d'urgence (PMU) sont en discussion avec les représentants de la Ville de Richmond;

ATTENDU QUE les prochaines élections auront lieu le 5 novembre 2017;

ATTENDU QUE il n'y a pas lieu d'apporter de changements pour le moment;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu de reporter, après les élections municipales, les négociations des ententes des Loisirs de Richmond et du plan des mesures d'urgence avec la Ville de Richmond.

2017-107 APPUI AUX AMBULANCIERS DE LA RÉGION DE RICHMOND

ATTENDU QUE la couverture ambulancière de notre région comporte des lacunes importantes, notamment par le fait que la municipalité du Canton de Cleveland est souvent dépourvue de couverture ambulancière;

ATTENDU QUE nos citoyens ont les mêmes droits à la qualité des services ambulanciers que les citoyens des plus grandes agglomérations;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu d'appuyer les techniciens ambulanciers paramédics de Richmond ainsi que le Syndicat des paramédics-Estrie dans leur revendication pour l'abolition des horaires de faction. De porter cet appui et de dénoncer ce type d'horaire aux différents paliers gouvernementaux, qui met en danger la vie des citoyens.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2017-108 REGROUPEMENT VAL EN FORME – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE le Val en forme dépose une demande d'appui dans le cadre de leur programme « *Prends le relais* » du regroupement des saines habitudes de vie du Val en forme;

ATTENDU QUE depuis sept (7) ans, le regroupement de Val en forme met en place des actions afin de sensibiliser les jeunes et les familles du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont à cœur la santé des jeunes et des familles;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu de s'engager au développement et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif chez les jeunes et les familles de la MRC,

- en maintenant des actions concrètes pour maintenir les efforts déployés depuis ces sept dernières années sur les saines habitudes de vie des jeunes et des familles;
- en favorisant les décisions, autant que possible, qui tiennent compte d'un mode de vie actif et d'une saine alimentation;
- en favorisant l'accessibilité à des activités physiques ou des lieux indépendamment des conditions sociales, économiques et socioculturelles des jeunes et des familles;
- en rendant accessibles, autant que possible, des choix sains d'aliments pour les jeunes et les familles;
- en favorisant le renforcement du partenariat sur le territoire pour les projets en saines habitudes de vie et facilitant le développement des actions dans notre milieu de vie;

2017-109 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE PROPOSITION POUR LES TERRAINS DE LA RUE DU BOISÉ ET AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un appel de proposition de Investissement Capital IV pour l'achat de ses terrains de la rue Du Boisé;

ATTENDU QUE Investissement Capital IV est conforme à la demande et accepte les conditions d'achat;

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'accepter l'offre de proposition de Investissement Capital IV, au coût de 255396\$ plus taxes, pour la vente de nos terrains de la rue Du Boisé, aux conditions prévues à cette offre. Ce prix n'inclue pas le lot numéro 7 (déjà vendu) et le lot numéro 1 (Parc).

D'autoriser le maire, Herman Herbers et la directrice générale, Claudette Lapointe à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire 
Paraphes de la directrice générale 

**2017-110 SUZANNE BOUCHER – NOUVELLES ATTRIBUTIONS DE TÂCHES,
NOUVEL HORAIRE**

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une évaluation des tâches et responsabilités de tous les employés avec les services de Me Anne-Marie Béchard de la FQM;

ATTENDU QU' à la suite de ces évaluations, il a été recommandé d'augmenter les heures de travail de madame Suzanne Boucher et de lui transmettre la responsabilité de tout ce qui concerne les tâches reliées au service de la paie;

ATTENDU QU' avec ces nouvelles tâches, le salaire de madame Suzanne Boucher est en deçà de la moyenne salariale;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'augmenter d'une journée par semaine l'horaire de travail de madame Boucher. D'augmenter de 1,03\$ son salaire horaire, le tout tel que recommandé par Me Anne-Marie Béchard, avocate, de la FQM.

Monsieur le maire remercie les employés pour leur collaboration ainsi que monsieur Gerald Badger pour son appui.

----- **JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION POUR LA FÊTE
NATIONALE, CONFÉDÉRATION ET FESTIVAL DU PAPIER**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de publication pour la Fête Nationale, Confédération et le Festival du papier.

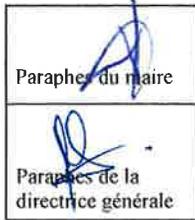
2017-112 INFOTECH – ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES

Il est proposé par le conseiller Claude Gendron, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'acheter une banque de 28 heures, sans date d'expiration, chez Infotech pour le service comptable et la formation, au coût de 1960\$, plus taxes. D'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents requis (s'il y a lieu) pour ce service.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Durant cette période de questions, il y a eu l'intervention de messieurs Marcel St-Pierre, Gérard Bergeron et Fernand Leclerc, sur les points suivants :

- Rue Du Boisé
- Bacs bruns
- Conseil de la MRC
- Bouteilles de vitre
- Rénovation sur la voie ferrée
- Clinique médicale – perte de deux médecins
- Lumières de rue
- Boîtes aux lettres

2017-113 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Claude Gendron et résolu que la séance soit levée à 20h50.

Herman Herbers, Maire

Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE CRÉDIT 2017-06

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 5 juin 2017.

À Canton de Cleveland, ce 6e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-sept.

Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 6e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-sept.

Herman Herbers, Maire